

Canada Gazette



Gazette du Canada

Part II

Partie II

OTTAWA, WEDNESDAY, AUGUST 15, 2001

OTTAWA, LE MERCREDI 15 AOÛT 2001

Statutory Instruments 2001

Textes réglementaires 2001

SOR/2001-266 to 299 and SI/2001-85 to 87

DORS/2001-266 à 299 et TR/2001-85 à 87

Pages 1540 to 1846

Pages 1540 à 1846

NOTICE TO READERS

The *Canada Gazette* Part II is published under authority of the *Statutory Instruments Act* on January 3, 2001 and at least every second Wednesday thereafter.

Part II of the *Canada Gazette* contains all "regulations" as defined in the *Statutory Instruments Act* and certain other classes of statutory instruments and documents required to be published therein. However, certain regulations and classes of regulations are exempted from publication by section 15 of the *Statutory Instruments Regulations* made pursuant to section 20 of the *Statutory Instruments Act*.

Each regulation or statutory instrument published in this number may be obtained as a separate reprint from Canadian Government Publishing, Public Works and Government Services Canada. Rates will be quoted on request.

The *Canada Gazette* Part II is available in most libraries for consultation.

For residents of Canada, the cost of an annual subscription to the *Canada Gazette* Part II is \$67.50, and single issues, \$3.50. For residents of other countries, the cost of a subscription is US\$67.50 and single issues, US\$3.50. Orders should be addressed to: Canadian Government Publishing, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Copies of Statutory Instruments that have been registered with the Clerk of the Privy Council are available, in both official languages, for inspection and sale at Room 418, Blackburn Building, 85 Sparks Street, Ottawa, Canada.

AVIS AU LECTEUR

La *Gazette du Canada* Partie II est publiée en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires* le 3 janvier 2001 et au moins tous les deux mercredis par la suite.

La Partie II de la *Gazette du Canada* est le recueil des « règlements » définis comme tels dans la loi précitée et de certaines autres catégories de textes réglementaires et de documents qu'il est prescrit d'y publier. Cependant, certains règlements et catégories de règlements sont soustraits à la publication par l'article 15 du *Règlement sur les textes réglementaires*, établi en vertu de l'article 20 de la *Loi sur les textes réglementaires*.

Il est possible d'obtenir un tiré à part de tout règlement ou de tout texte réglementaire publié dans le présent numéro en s'adressant aux Éditions du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le tarif sera indiqué sur demande.

On peut consulter la *Gazette du Canada* Partie II dans la plupart des bibliothèques.

Pour les résidents du Canada, le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette du Canada* Partie II est de 67,50 \$ et le prix d'un exemplaire, de 3,50 \$. Pour les résidents d'autres pays, le prix de l'abonnement est de 67,50 \$US et le prix d'un exemplaire, de 3,50 \$US. Veuillez adresser les commandes à : Les Éditions du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Des exemplaires des textes réglementaires enregistrés par le greffier du Conseil privé sont à la disposition du public, dans les deux langues officielles, pour examen et vente à la pièce 418, édifice Blackburn, 85, rue Sparks, Ottawa, Canada.

Registration
SOR/2001-276 1 August, 2001

Enregistrement
DORS/2001-276 1 août 2001

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT, 1999

LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT (1999)

Regulations Respecting Applications for Permits for Disposal at Sea

Règlement sur les demandes de permis pour l'immersion en mer

Whereas, pursuant to subsection 332(1) of the *Canadian Environmental Protection Act, 1999*^a, the Minister of the Environment published in the *Canada Gazette*, Part I, on February 17, 2001 a copy of the proposed *Regulations Respecting Applications for Permits for Disposal at Sea* under the title *Regulations Respecting the Form and Content of an Application for a Permit for Disposal at Sea*, substantially in the annexed form, and persons were given an opportunity to file comments with respect to the proposed Regulations or to file a notice of objection requesting that a board of review be established and stating the reasons for the objection;

Attendu que, conformément au paragraphe 332(1) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*^a, le ministre de l'Environnement a fait publier dans la *Gazette du Canada* Partie I, le 17 février 2001, le projet de règlement intitulé *Règlement sur les demandes de permis pour l'immersion en mer*, conforme en substance au texte ci-après, et que les intéressés ont ainsi eu la possibilité de présenter leurs observations à cet égard ou un avis d'opposition motivé demandant la constitution d'une commission de révision,

Therefore, the Minister of the Environment, pursuant to subsection 135(3) of the *Canadian Environmental Protection Act, 1999*^a, hereby makes the annexed *Regulations Respecting Applications for Permits for Disposal at Sea*.

À ces causes, en vertu du paragraphe 135(3) de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*^a, le ministre de l'Environnement prend le *Règlement sur les demandes de permis pour l'immersion en mer*, ci-après.

Ottawa, August 1, 2001

Ottawa, le 1^{er} août 2001

David Anderson
Minister of the Environment

Le ministre de l'Environnement,
David Anderson

REGULATIONS RESPECTING APPLICATIONS FOR PERMITS FOR DISPOSAL AT SEA

RÈGLEMENT SUR LES DEMANDES DE PERMIS POUR L'IMMERSION EN MER

PERMITS

PERMIS

1. An application for a permit referred to in section 127 or 128 of the *Canadian Environmental Protection Act, 1999* shall be submitted in the form set out in the schedule and shall contain the information relevant to the application that is provided for in the schedule.

1. La demande de permis faite aux termes des articles 127 ou 128 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* est présentée en la forme établie à l'annexe et contient les renseignements qui y sont demandés.

2. The application shall be submitted in writing or in an electronic format that is provided by the Department of the Environment.

2. La demande est transmise par écrit ou sous une forme électronique prévue par le ministère de l'Environnement.

COMING INTO FORCE

ENTRÉE EN VIGUEUR

3. These Regulations come into force on the day on which they are registered.

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de son enregistrement.

^a S.C. 1999, c. 33

^a L.C. 1999, ch. 33

SCHEDULE
(Section 1)

**Environment
Canada**

**Environnement
Canada**

**PERMIT APPLICATION
(DISPOSAL AT SEA)***

Application Identification
(OFFICE USE)

Name:

Number:

Permits are issued in accordance with Division 3 of Part 7 of the *Canadian Environmental Protection Act, 1999* (CEPA 1999). "Disposal" is defined in subsection 122(1) of the Act. Information provided on this form will be used to evaluate the application for a permit.

The following activities are covered by this application (indicate those activities that apply to you):

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1. Loading for the purpose of disposal | <input type="checkbox"/> 2. Disposal of waste or other matter |
| <input type="checkbox"/> 3. Disposal on ice | <input type="checkbox"/> 4. Other : _____ |

SUBSTANCE TO BE DISPOSED OF AT SEA:

PART A — APPLICANT INFORMATION

IDENTIFICATION			
1. NAME OF APPLICANT	2. TELEPHONE NO.	3. FAX NO.	
4. ADDRESS	5. TYPE OF BUSINESS		
6. PREVIOUS PERMITS — List the permit numbers of your previous permits, if any, relevant to this application.	Permit No.	Expiry Date (year/month)	
7. NAME OF INDIVIDUAL(S) RESPONSIBLE FOR PROPOSED ACTIVITY	8. TELEPHONE NO.	9. FAX NO.	EMAIL ADDRESS
10. NAME OF TECHNICAL CONTACT(S) FOR PROPOSED ACTIVITY	11. TELEPHONE NO.	12. FAX NO.	EMAIL ADDRESS

* Ce formulaire est aussi disponible en français.

PART B — INFORMATION ON THE PROPOSED ACTIVITY

GENERAL INFORMATION
13. DESCRIPTION OF THE ACTIVITY — Give a general description of the proposed activity and its purpose.

14. SUBSTANCE TO BE DISPOSED OF AT SEA — Indicate the substance to be disposed of at sea. See the applicable item in Part 1 or 2 of Appendix 1 for details of the information that must be included in your application.	15. TOTAL QUANTITY (m ³ or t)
	16. PROPOSED TERM OF PERMIT (maximum 1 year) from year month day _____ to year month day _____

17. LOAD SITE(S) — For dredged or inert inorganic geological material, provide a detailed drawing showing the boundaries of each site to be dredged or excavated.			
NAME AND LOCATION OF SITE	LATITUDE	LONGITUDE	QUANTITY TO BE LOADED (m ³ or t)

18. DISPOSAL SITE(S) — Provide a detailed drawing showing the boundaries of each disposal site.				
DISPOSAL SITE NAME (if any)	LATITUDE	LONGITUDE	DEPTH (m)	QUANTITY TO BE DISPOSED (m ³ or t)
Provide an estimate of the movement and dispersion in the water column and on the sea floor of the substance disposed of at sea. In the case of disposal at a new disposal site or disposal on ice, see the applicable item in Appendix 2 for details of additional information that must be included in your application.				
				NUMBER OF PAGES ATTACHED <input type="checkbox"/>

19. ROUTE FROM LOAD SITE TO DISPOSAL SITE — Attach a map, chart or good reproducible set of drawings that show the location of each load site and each disposal site. If the route is not direct, provide reasons and show the intended route on the map, chart or drawings.

NUMBER OF DOCUMENTS ATTACHED

20. EQUIPMENT AND METHODS — Describe the equipment and methods to be used at each load site and disposal site.

21. METHODS OF PACKAGING AND CONTAINMENT

DISPOSAL SPECIFICATIONS

22. MAXIMUM QUANTITY PER DISPOSAL (m³ or t)

23. RATE (where applicable)
(m³/h or t/h)

24. FREQUENCY
(disposals per day, week or month)

25. SPEED DURING DISPOSAL

26. TIME REQUIRED FOR DISCHARGE (or sinking)
(min.)

27. TRACK FOLLOWED DURING DISPOSAL

CARRIER INFORMATION

— If unknown, this may be provided at a later date but prior to start of operations.

28. NAME AND ADDRESS OF CARRIER	29. TELEPHONE NO. FAX NO. EMAIL ADDRESS
30. NAME, TITLE AND ADDRESS OF THE OWNER OF THE SHIP, AIRCRAFT, PLATFORM OR STRUCTURE USED TO CARRY OUT THE DISPOSAL	31. TELEPHONE NO. FAX NO. EMAIL ADDRESS
32. NAME OF INDIVIDUALS RESPONSIBLE FOR LOADING OR DISPOSAL ON BEHALF OF THE APPLICANT (including the master)	33. TELEPHONE NO. FAX NO. EMAIL ADDRESS
34. NAME OR NUMBER OF SHIP, AIRCRAFT, PLATFORM OR STRUCTURE USED TO CARRY OUT THE DISPOSAL	

35. APPROVALS — List all permits, licenses and reviews, including environmental impact assessments, required by any federal, provincial, territorial, municipal or local agency for the activity described in this application to be carried out.

ISSUING AGENCY	TYPE OF APPROVAL	ID NO.	DATE OF APPLICATION	DATE OF APPROVAL	DATE OF REFUSAL

36. NOTICE OF APPLICATION — Attach proof that notice of this application was published in a newspaper of general circulation in the vicinity of the loading and disposal site described in the application.

NEWSPAPER CLIPPING ATTACHED

NAME OF NEWSPAPER

**PLACE OF PUBLICATION
(CITY AND PROVINCE)**

DATE OF PUBLICATION

PART C — INFORMATION ON ALTERNATIVES TO DISPOSAL AT SEA

37. WASTE AUDIT — Refer to sections 1 to 6 of Schedule 6 to CEPA 1999.

NUMBER OF PAGES ATTACHED

38. ALTERNATIVES — Provide a comparative assessment of disposal at sea and the practicable alternatives indicating the following:

- (a) Environmental impact
- (b) Risk to human health
- (c) Hazards (including accidents) associated with treatment, packaging, transport and disposal
- (d) Economics (including energy costs)
- (e) Conflicting use of resources (potential and actual)

NUMBER OF PAGES ATTACHED

PART D — HISTORICAL DATA

39. PREVIOUS DISPOSAL METHODS — Describe the methods, if any, other than disposal at sea, that you have previously used to dispose of this type of substance. Indicate dates and locations.

40. LOAD SITE HISTORY — For dredged material or inert inorganic geological matter, indicate how each dredging or excavation site was used during the last 10 years.

NUMBER OF PAGES ATTACHED

PART E — CHEMICAL, BIOLOGICAL AND PHYSICAL INFORMATION

41. CHEMICAL INFORMATION — Provide a chemical characterization of the substance. Where possible, attach detailed data and methods and the quality assurance and control data and methods. If no data are provided, explain why. See the applicable item in Part 1 or 2 of Appendix 1 for details of additional information that must be included in your application.

NUMBER OF PAGES ATTACHED

42. BIOLOGICAL INFORMATION — Provide an assessment of the potential effects of the substance, including toxicity, on living marine resources. Where possible, attach detailed bioassessment data and methods, and the quality assurance and control data and methods. If no data are provided, explain why.

NUMBER OF PAGES ATTACHED

43. PHYSICAL INFORMATION — Provide an assessment of the potential of the substance, once disposed of at sea, to cause long-term physical effects. Where possible, attach detailed physical data and methods, and the quality assurance and control data and methods. If no data are provided, explain why. See the applicable item in Part 1 of Appendix I for details of additional information that must be included in your application.

NUMBER OF PAGES ATTACHED

PART F — PROXIMITY AND MITIGATION

44. PROXIMITY TO FACILITIES — For dredged or inert inorganic geological material, provide a map for each load site that shows, by means of the symbols indicated below, the location of the major operating and historical facilities in the vicinity of the site. Indicate your sources of information and attach a copy of the information where possible. Where the source is a person, provide the person's name, address and telephone number.

FACILITIES	SYMBOL		SOURCES OF INFORMATION
	OPERATING	HISTORICAL	
(a) Oil refineries	(O)	(O*)	
(b) Mills (give type)	(M)	(M*)	
(c) Mines (give type)	(N)	(N*)	
(d) Sewage outfalls	(S)	(S*)	
(e) Storm drains/pipes	(P)	(P*)	
(f) Shipping docks	(D)	(D*)	
(g) Other industries (specify)	(I)	(I*)	
(h) Other source of pollution and contamination (specify)	(C)	(C*)	

NUMBER OF PAGES ATTACHED

45. PROXIMITY TO SENSITIVE AREAS — For a new disposal site, provide a map that shows, by means of the symbols indicated below, the location of all sensitive areas in the vicinity of the disposal site. Indicate your sources of information and attach a copy of the information where possible. Where the source is a person, provide the person's name, address and telephone number.

SENSITIVE AREAS	SYMBOL	SOURCES OF INFORMATION
(a) Recreational areas	(RA)	
(b) Spawning and nursery areas	(SN)	
(c) Known migration routes of living marine resources	(MR)	
(d) Sport and commercial fishing areas	(FA)	
(e) Areas of natural beauty or cultural or historical importance	(BH)	
(f) Areas of special scientific or biological importance	(IS)	
(g) Aquaculture	(AC)	
(h) Shipping lanes	(SL)	
(i) Areas of the seafloor having engineering uses (mining, cables, desalination or energy conversion sites)	(EU)	
(j) Other areas (describe use e.g. water intakes)	(XZ)	

NUMBER OF PAGES ATTACHED

46. MITIGATION — Indicate measures intended to minimize the environmental, health, navigational and aesthetic impacts during loading, transport and disposal. See the applicable item in Part 2 of Appendix 1 for details of additional information that must be included in your application.

47. TIME RESTRICTIONS — If the load site or disposal site will be in the vicinity of spawning areas, migration routes or fishing areas, list the major species involved and the periods during which they are the most sensitive (active time of year).

Application is hereby made for a permit authorizing the activity described in this application. I certify that I have reviewed the information provided in this application and that, to the best of my knowledge and belief, the information is true, complete and accurate. I further certify that I am authorized to undertake the activity or am acting as a duly authorized agent of the applicant.

Date

Name (print)

Signature

Telephone No.

Fax No.

Send the completed permit application, together with all documents to be attached, to one of the following addresses.

For an application made from within Canada:

Regional Director
Atlantic Region
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
45 Alderney Drive
Dartmouth, Nova Scotia B2Y 2N6

Regional Director
Quebec Region
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
105 McGill Street, 4th floor
Montreal, Quebec H2Y 2E7

Regional Director
Pacific and Yukon Region
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
224 West Esplanade
North Vancouver, British Columbia V7M 3H7

District Director, Northwest Territories Office
Prairie and Northern Region
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
Suite 301, 5204 50th Avenue
Yellowknife, Northwest Territories X1A 1E2

District Manager, Newfoundland District Office
Atlantic Region
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
6 Bruce Street
Mount Pearl, Newfoundland A1N 4T3

For an application made from outside Canada:

Chief, Marine Environment Division
Disposal at Sea Permits
Environmental Protection
Environment Canada
12th Floor, 351 St. Joseph Blvd.
Hull, Quebec K1A 0H3
CANADA

APPENDIX 1

Part 1

MINIMUM INFORMATION REQUIREMENTS (BY TYPE OF SUBSTANCE) FOR DISPOSAL AT SEA OF WASTE AND OTHER MATTER

Each type of substance requires different information. Provide the required information on the form in the square indicated. Attach additional pages as needed. The Minister of the Environment may require, pursuant to paragraph 127(2)(b) or 128(3)(b) of CEPA 1999, further information for the purpose of complying with Schedule 6 to that Act. In the case of disposal at sea by incineration or thermal degradation as referred to in section 128 of that Act, consult Part 2 of this Appendix. The following numbers represent the item of the permit application form.

A — DREDGED MATERIAL AND INERT, INORGANIC GEOLOGICAL MATTER

14. Substance to Be Disposed of at Sea

Soil or sediment
Other components (e.g., wood waste)

41. Chemical Information

Chemistry in respect of the following parameters (soil, sediment, pore water as needed):
cadmium
mercury
total polychlorinated biphenyls (PCBs)
total polycyclic aromatic hydrocarbons (PAHs)
total organic carbon

43. Physical Information

Grain size of soil or sediment

B — FISHERIES WASTE

14. Substance to Be Disposed of at Sea

Species
Type of waste (e.g., shells, offal)
Source of waste

C — SHIPS, AIRCRAFT, PLATFORMS AND OTHER STRUCTURES

14. Substance to Be Disposed of at Sea

Name, if applicable
Location of registry
Model or official number
Dimensions
Weight (dead weight tonnage)
Principal materials of construction
Name and address of owner
State of seaworthiness, if applicable

41. Chemical Information

Cargo, fuel and hazardous materials, including chemicals, left on board

43. Physical Information

Last cargo
Type of engine, if left on board
Nature and weight of ballast left on board

D — BULKY SUBSTANCES

14. Substance to Be Disposed of at Sea

Principal components (composition) of substance
Dimensions
Weight (t)

41. Chemical Information

Contamination by hazardous materials including chemicals

E — OTHER SUBSTANCES

14. Waste or Other Matter to Be Disposed of at Sea (see Schedule 5 to CEPA 1999)

Principal components (composition) of substance
Origin of substance and process giving rise to substance

Part 2

MINIMUM INFORMATION REQUIREMENTS FOR INCINERATION

In the case of an emergency, referred to in section 128 of CEPA 1999, where incineration is necessary, provide the required information on the permit application form in the square indicated. Attach additional pages as needed. The Minister of the Environment may require, pursuant to paragraph 128(3)(b) of that Act, further information for the purpose of complying with Schedule 6 to that Act. For an activity other than incineration at sea, see Part 1 of this Appendix. The following numbers represent the item of the permit application form.

ALL SUBSTANCES

14. Substance to Be Incinerated at Sea

Principal components (composition) of substance
Description of the products of combustion and the rate of their production
Origin of substance and process giving rise to substance

20. Equipment and Methods

- Description of incineration equipment
- Description of air pollution control equipment
- Description of monitoring and control systems in place
- Stack dimensions
- Combustion temperature
- Retention time
- Combustion and destruction efficiency
- Proposed method of loading and storage

41. Chemical Information

Results of the latest tests on stack emissions (for particulate matter, hydrogen chloride (HCl), carbon monoxide (CO), dioxins and furans)

46. Mitigation

- Methods of complying with applicable noise by-laws
- Methods of managing ash and minimizing fugitive emissions
- Methods of managing wastewater to comply with provincial or municipal discharge limits
- Methods of preventing hazards to other ships
- Methods of spill response and contingency plans in the event of a spill
- Methods of emergency shutdown
- Qualifications of the operating personnel

APPENDIX 2

MINIMUM INFORMATION REQUIREMENTS FOR DISPOSAL AT NEW DISPOSAL SITES AND ON ICE

Provide the required information on the permit application form in the square indicated. Attach additional pages as needed. The Minister of the Environment may require, pursuant to paragraph 127(2)(b) or 128(3)(b) of CEPA 1999, further information for the purpose of complying with Schedule 6 to that Act. Contact your regional Disposal at Sea Program office prior to collecting data on a new disposal site, as some of the information may already be on file. The following numbers represent the item of the permit application form.

A — DISPOSAL AT A NEW DISPOSAL SITE

18. Disposal Site(s)

- Bathymetry
- Sediment transport
- Salinity
- Current flow
- Chemistry in respect of the following parameters (sediment, pore water as needed):
 - cadmium
 - mercury
 - polychlorinated biphenyls (PCBs)
 - total polycyclic aromatic hydrocarbons (PAHs)

B — DISPOSAL ON ICE

18. Disposal Site(s)

- Area of ice to be used as the disposal site
 - Thickness of ice at the proposed disposal site (m)
 - Estimated date of ice breakup (year/month/day)
 - Estimated location of ice breakup (lat./long.)
 - Estimated time from breakup to melting (days)
 - Estimated depth of water at disposal site (m)
-

ANNEXE
(article 1)

**Environnement
Canada** **Environment
Canada**

**DEMANDE DE PERMIS
(IMMERSION EN MER)***

Identification de la demande (À L'USAGE DU BUREAU) Nom : Numéro :
--

Les permis sont délivrés en vertu de la partie 7, section 3, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (la LCPE 1999). Le terme « immersion » est défini au paragraphe 122(1) de cette loi. Les renseignements fournis dans le présent formulaire serviront à évaluer la demande de permis.

Les activités suivantes sont visées par la demande (indiquez les activités qui vous concernent) :

1. Chargement pour immersion 2. Immersion de déchets ou autres matières
 3. Rejet sur les glaces 4. Autre : _____

SUBSTANCE À IMMERGER EN MER :

--

PARTIE A — RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

IDENTIFICATION			
1. NOM DU DEMANDEUR	2. N° DE TÉLÉPHONE	3. N° DE TÉLÉCOPIEUR	
4. ADRESSE	5. TYPE D'ENTREPRISE		
6. PERMIS ANTÉRIEURS — Inscrivez, le cas échéant, les numéros des permis qui ont un rapport avec la présente demande.	N° de permis	Date d'expiration (année/mois)	
7. NOM DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTIVITÉ PROPOSÉE	8. N° DE TÉLÉPHONE	9. N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
10. NOM DES PERSONNES-RESSOURCES EN MATIÈRE TECHNIQUE POUR L'ACTIVITÉ PROPOSÉE	11. N° DE TÉLÉPHONE	12. N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE

* This form is also available in English.

PARTIE B — RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ PROPOSÉE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

13. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ — Décrivez de façon générale l'activité proposée et indiquez-en le but.

--

14. SUBSTANCE À IMMERGER — Indiquez la substance à immerger en mer. Pour connaître le détail des renseignements qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 1 ou 2 de l'annexe 1.

15. QUANTITÉ TOTALE (m³ ou t)

16. DURÉE PROPOSÉE DE VALIDITÉ DU PERMIS (un an au maximum)

du année mois jour

au _____
 année mois jour

17. LIEU(X) DE CHARGEMENT — Pour les demandes d'immersion de matières draguées ou de matières géologiques inertes et inorganiques, fournissez un dessin détaillé montrant les limites de chaque lieu de chargement.

NOM ET ADRESSE DU LIEU	LATITUDE	LONGITUDE	QUANTITÉ À CHARGER (m ³ ou t)

18. LIEU(X) D'IMMERSION — Fournissez un dessin détaillé montrant les limites de chaque lieu d'immersion.

NOM DU LIEU D'IMMERSION (s'il y a lieu)	LATITUDE	LONGITUDE	PROFONDEUR (m)	QUANTITÉ À IMMERGER (m ³ ou t)

Fournissez une estimation du déplacement et de la dispersion de la substance dans la colonne d'eau et au fond de la mer. Dans le cas d'un nouveau lieu d'immersion ou d'un rejet sur les glaces, reportez-vous aux données applicables prévues à l'annexe 2 pour connaître le détail des renseignements qui doivent être inclus dans votre demande.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

19. PARCOURS DU LIEU DE CHARGEMENT AU LIEU D'IMMERSION — Joignez une carte ou une série de dessins reproductibles de bonne qualité montrant les lieux de chargement et d'immersion. Si le parcours n'est pas direct, expliquez pourquoi et tracez sur la carte ou les dessins le parcours projeté.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

20. ÉQUIPEMENT ET MÉTHODES — Décrivez l'équipement et les méthodes à utiliser à chaque lieu de chargement et d'immersion.

21. MÉTHODES D'EMBALLAGE ET DE CONFINEMENT

RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMERSION

22. QUANTITÉ MAXIMALE PAR IMMERSION (m³ ou t)

23. CADENCE (s'il y a lieu)
(m³/h ou t/h)

24. FRÉQUENCE
(nombre d'immersions par jour, semaine ou mois)

25. VITESSE PENDANT L'IMMERSION

26. TEMPS NÉCESSAIRE POUR LE REJET (ou pour couler)
(min.)

27. PARCOURS SUIVI PENDANT L'IMMERSION

RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORTEUR			
— S'ils ne sont pas connus, ces renseignements peuvent être fournis plus tard, avant le début des opérations.			
28. NOM ET ADRESSE DU TRANSPORTEUR	29. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
30. NOM, TITRE ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU NAVIRE, DE L'AÉRONEF, DE LA PLATE-FORME OU DE L'OUVRAGE D'OU L'IMMERSION EST EFFECTUÉE	31. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
32. NOM DES PERSONNES RESPONSABLES DU CHARGEMENT OU DE L'IMMERSION AU NOM DU DEMANDEUR (indiquez aussi le nom du capitaine)	33. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
34. NOM OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU NAVIRE, DE L'AÉRONEF, DE LA PLATE-FORME OU DE L'OUVRAGE D'OU L'IMMERSION EST EFFECTUÉE			

35. AUTORISATIONS — Énumérez les permis, licences et examens, y compris les évaluations des répercussions environnementales, exigés par les organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux ou locaux pour l'exécution de l'activité visée par la présente demande.					
ORGANISME RESPONSABLE	TYPE D'AUTORISATION	NUMÉRO D'IDENTIFICATION	DATE DE LA DEMANDE	DATE DE L'AUTORISATION	DATE DU REFUS

36. PRÉAVIS — Joignez une preuve qu'un préavis de la présente demande a été publié dans un journal à grand tirage publié près du lieu de chargement ou d'immersion mentionné dans la demande.

COUPURE DE JOURNAL JOINTE

NOM DU JOURNAL

**LIEU DE PUBLICATION
(VILLE ET PROVINCE)**

DATE DE PUBLICATION

PARTIE C - RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉTHODES AUTRES QUE L'IMMERSION EN MER

37. GESTION DES DÉCHETS — Voir les articles 1 à 6 de l'annexe 6 de la LCPE 1999.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

38. AUTRES MÉTHODES — Fournissez une évaluation comparative de l'immersion en mer et des autres méthodes possibles compte tenu des paramètres suivants :

- a) Répercussions sur l'environnement
- b) Risques pour la santé humaine
- c) Dangers (dont les accidents) reliés au traitement, à l'emballage, au transport et à l'élimination
- d) Aspect économique (dont les coûts énergétiques)
- e) Conflits d'utilisation (potentiels et réels) des ressources

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE D — DONNÉES CHRONOLOGIQUES

39. MÉTHODES D'ÉLIMINATION ANTÉRIEURES — Décrivez, le cas échéant, les méthodes que vous avez utilisées antérieurement, autres que l'immersion en mer, pour éliminer le type de substance à immerger. Indiquez également les dates et les lieux.

40. ANTÉCÉDENTS DES LIEUX DE CHARGEMENT — Dans le cas des matières draguées ou des matières géologiques inertes et inorganiques, indiquez les utilisations de chaque lieu de dragage ou d'excavation au cours des 10 dernières années.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE E — DONNÉES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES

41. DONNÉES CHIMIQUES — Indiquez la composition chimique de la substance. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes détaillées ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 1 ou 2 de l'annexe 1.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

42. DONNÉES BIOLOGIQUES — Fournissez une évaluation des effets possibles, notamment la toxicité, de la substance sur les ressources marines vivantes. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes détaillées d'évaluation biologiques ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

43. DONNÉES PHYSIQUES — Fournissez une évaluation des effets physiques à long terme que pourrait avoir la substance une fois immergée. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes physiques détaillées ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 1 de l'annexe 1.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE F — PROXIMITÉ ET ATTÉNUATION

44. PROXIMITÉ D'INSTALLATIONS — Dans le cas des matières draguées ou des matières géologiques inertes et inorganiques, fournissez, pour chaque lieu de chargement, une carte sur laquelle est indiqué, au moyen des symboles ci-dessous, l'emplacement des principales installations exploitées et de celles fermées ou ayant existé, situées à proximité du lieu. Indiquez vos sources de renseignements et, dans la mesure du possible, fournissez une copie des renseignements. S'il s'agit d'une personne, donnez ses nom, adresse et numéro de téléphone.

INSTALLATION	SYMBOLE		SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
	EXPLOITÉE	FERMÉE OU AYANT EXISTÉ	
a) Raffinerie de pétrole	(O)	(O*)	
b) Usine (précisez le type)	(M)	(M*)	
c) Mine (précisez le type)	(N)	(N*)	
d) Émissaire d'évacuation	(S)	(S*)	
e) Égouts et canalisations pour les eaux pluviales	(P)	(P*)	
f) Quai de chargement	(D)	(D*)	
g) Autre industrie (précisez)	(I)	(I*)	
h) Autre source de pollution et de contamination (précisez)	(C)	(C*)	

NOMBRE DE PAGES JOINTES

45. PROXIMITÉ DES ZONES SENSIBLES — Dans le cas d'un nouveau lieu d'immersion, fournissez une carte sur laquelle est indiqué, au moyen des symboles ci-dessous, l'emplacement des zones sensibles situées à proximité du lieu. Indiquez vos sources de renseignements et, dans la mesure du possible, fournissez une copie des renseignements. S'il s'agit d'une personne, donnez ses nom, adresse et numéro de téléphone.

ZONE SENSIBLE	SYMBOLE	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
a) Zone récréative	(RA)	
b) Zone de frai et d'alevinage	(SN)	
c) Voie migratoire connue des ressources marines vivantes	(MR)	
d) Zone de pêche sportive ou commerciale	(FA)	
e) Zone ayant une valeur esthétique, culturelle ou historique importante	(BH)	
f) Zone d'intérêt scientifique ou biologique particulier	(IS)	
g) Aquaculture	(AC)	
h) Route maritime	(SL)	
i) Zone du fond marin utilisée à des fins techniques (exploitation minière, câbles, dessalement ou conversion de l'énergie)	(EU)	
j) Autre zone (décrivez son utilisation, par ex. prise d'eau)	(XZ)	

NOMBRE DE PAGES JOINTES

46. ATTÉNUATION — Proposez des mesures visant à réduire au minimum les répercussions sur l'environnement, la santé, la navigation et les qualités esthétiques des lieux pendant le chargement, le transport et l'immersion. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 2 de l'annexe 1.

47. CONTRAINTES DE TEMPS — Si le lieu de chargement ou d'immersion se trouve à proximité de zones de frai, de voies migratoires ou de zones de pêche, indiquez les principales espèces concernées et les périodes pendant lesquelles elles sont le plus sensibles (périodes actives de l'année).

La présente demande de permis vise l'autorisation de pratiquer les activités qui y sont décrites. J'atteste que j'ai pleine connaissance des renseignements figurant dans la présente demande et que, pour autant que je sache, ils sont véridiques, complets et exacts. J'atteste en outre qu'il est en mon pouvoir d'entreprendre l'activité proposée ou que je suis dûment autorisé à agir au nom du demandeur.

Date

Nom (caractères d'imprimerie)

Signature

N° de téléphone

N° de télécopieur

Veillez faire parvenir votre demande de permis dûment remplie ainsi que les pièces jointes à l'une des personnes suivantes :

Demande provenant du Canada :

Directeur régional
Région de l'Atlantique
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
45, promenade Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6

Directeur régional
Région du Québec
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
105, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7

Directeur régional
Région du Pacifique et du Yukon
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
224, avenue West Esplanade
North Vancouver (Colombie-Britannique) V7M 3H7

Directeur de district, Bureau de district des Territoires du Nord-Ouest
Région des Prairies et du Nord
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
5204, 50^e Avenue, bureau 301
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

Directeur de district, Bureau de district de Terre-Neuve
Région de l'Atlantique
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
6, rue Bruce
Mount Pearl (Terre-Neuve) A1N 4T3

Demande provenant de l'étranger :

Chef, Division du milieu marin
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
12^e étage, 351, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
CANADA

ANNEXE 1

Partie 1

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR (SELON LE TYPE DE SUBSTANCE) POUR L'IMMERSION EN MER DES DÉCHETS ET AUTRES MATIÈRES

Chaque type de substance nécessite des renseignements différents qui doivent être inscrits sur le formulaire dans les cases où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu des alinéas 127(2)*b*) ou 128(3)*b*) de la LCPE 1999, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Dans le cas d'immersion en mer par incinération ou emploi d'autres moyens de dégradation thermique, prévus à l'article 128 de cette loi, consultez la partie 2 de la présente annexe. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

A — MATIÈRES DRAGUÉES OU MATIÈRES GÉOLOGIQUES INERTES ET INORGANIQUES

14. Substance à immerger

Sol ou sédiments

Autres composants (ex. : déchets ligneux)

41. Données chimiques

Composition chimique du sol, des sédiments, ou de l'eau interstitielle compte tenu des paramètres suivants :

cadmium

mercure

biphényles polychlorés (BPC)

hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) totaux

carbone organique total

43. Données physiques

Granulométrie du sol ou des sédiments

B — DÉCHETS DE PÊCHE

14. Substance à immerger

Espèces

Type de déchets (ex. : coquilles, issues)

Source des déchets

C — NAVIRES, AÉRONEFS, PLATES-FORMES ET AUTRES OUVRAGES

14. Substance à immerger

Nom (s'il y a lieu)
Lieu d'enregistrement
Modèle ou numéro d'immatriculation officiel
Dimensions
Poids (port en lourd)
Principaux matériaux de construction
Nom et adresse du propriétaire
Degré de navigabilité (s'il y a lieu)

41. Données chimiques

Cargaison, combustible et matières dangereuses, y compris les produits chimiques, laissés à bord

43. Données physiques

Dernière cargaison
Type de moteur laissé à bord
Nature et poids du lest laissé à bord

D — SUBSTANCES VOLUMINEUSES

14. Substance à immerger

Principaux composants (composition)
Dimensions
Poids (en t)

41. Données chimiques

Contamination par des matières dangereuses, y compris les produits chimiques

E — AUTRES SUBSTANCES

14. Déchets ou autres matières à immerger (voir l'annexe 5 de la LCPE 1999)

Principaux composants (composition)
Provenance de la substance et type de transformation qui a donné lieu à sa production

Partie 2

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR DANS LE CAS D'INCINÉRATION

Dans le cas où l'incinération est nécessaire en raison d'une urgence visée à l'article 128 de la LCPE 1999, inscrivez les renseignements exigés sur le formulaire dans les cases où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu de l'alinéa 128(3)b) de cette loi, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Dans le cas d'un rejet autrement que par incinération, consultez la partie 1. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

TOUTES LES SUBSTANCES

14. Substance à incinérer

- Principaux composants (composition)
- Énumération des produits de combustion et indication de leur taux de production
- Provenance de la substance et type de transformation qui a donné lieu à sa production

20. Équipement et méthodes

- Description de l'équipement d'incinération
- Description du système d'épuration des polluants atmosphériques
- Description des systèmes de surveillance et de contrôle existants
- Dimensions de la cheminée
- Température de combustion
- Temps de rétention
- Rendement des équipements de combustion et de destruction
- Méthode proposée de chargement et d'entreposage

41. Données chimiques

- Émissions de la cheminée - résultats des derniers essais (matières particulaires, chlorure d'hydrogène [HCl], monoxyde de carbone [CO], dioxines et furannes)

46. Atténuation

- Méthodes employées pour respecter les règlements applicables sur le bruit
- Méthodes de gestion des cendres et de réduction des émissions fugitives
- Méthodes de gestion des eaux usées permettant de respecter les normes provinciales ou municipales en matière de rejet
- Méthodes de prévention des dangers pour les autres navires
- Méthodes d'intervention et plans d'urgence visant les déversements
- Méthodes d'arrêt d'urgence
- Compétence du personnel exécutant

ANNEXE 2

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR À L'ÉGARD D'UN REJET DANS UN LIEU D'IMMERSION NOUVEAU ET SUR LES GLACES

Inscrivez les renseignements exigés sur le formulaire dans la case où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu des alinéas 127(2)b) 128(3)b) de la LCPE 1999, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Avant de recueillir des données sur un nouveau lieu d'immersion, communiquez avec le bureau régional responsable du contrôle des immersions en mer, car il est possible que certains renseignements soient déjà fichés. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

A — REJET DANS UN LIEU D'IMMERSION NOUVEAU

18. Lieu d'immersion

- Bathymétrie
 - Transport des sédiments
 - Salinité
 - Courants
 - Composition des sédiments compte tenu des paramètres suivants :
 - cadmium
 - mercure
 - biphényles polychlorés (BPC)
 - hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) totaux
-

B — REJET SUR LES GLACES

18. Lieu de rejet

- Superficie de la glace utilisée pour le rejet
 - Épaisseur de la glace au lieu proposé (en m)
 - Date prévue de la rupture de la glace (année/mois/jour)
 - Emplacement prévu de la rupture de la glace (lat. et long.)
 - Intervalle estimé entre la rupture et la fonte de la glace (en jours)
 - Profondeur estimée de l'eau au lieu de rejet (en m)
-